

ROUGEOLE

La rougeole est une **MADO**.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Définition

La rougeole est une infection causée par le virus du même nom (du genre *Morbillivirus*, de la famille des paramyxovirus).

Épidémiologie

La rougeole est probablement une des maladies les plus contagieuses au monde. Une personne non immune exposée au virus risque à 80 % et plus d'être infectée. Comme la rougeole se transmet par voie aérienne, le risque de transmission persiste pendant un certain temps, même si la personne contagieuse a quitté le lieu.

Il n'y a pas de transmission soutenue de la rougeole au Québec depuis environ 15 ans. La rougeole est considérée comme éliminée dans l'ensemble des Amériques par l'Organisation panaméricaine de la santé.

Toutefois, il en va autrement dans la plupart des autres continents, dont l'Europe, qui connaissent plutôt une recrudescence significative de la maladie. Des importations de cas de rougeole surviennent donc occasionnellement au Québec, et peuvent conduire à de la transmission secondaire et à des éclosions si des mesures de prévention et de contrôle suffisantes ne sont pas mises en place. Par exemple, en 2011, une épidémie de plus de 750 cas de rougeole a sévi au Québec à la suite de l'importation d'un cas liée à un voyage. Il s'agissait de la plus importante épidémie de rougeole dans les Amériques depuis 2000. Par ailleurs, en 2015, une éclosion est survenue une fois de plus à la suite d'un cas qui a fait l'infection à la suite d'un voyage à l'extérieur du Canada et qui résidait dans une communauté étant majoritairement non vaccinée et étant contre la vaccination en général. Lors de cette éclosion, les *Orientations du directeur national de santé publique sur le retrait en milieu scolaire lors d'une éclosion de rougeole* ont été appliquées pour la première fois.

L'humain est le seul réservoir de la rougeole. Les éclosions de rougeole ont lieu surtout en hiver ou au printemps.

Les personnes les plus susceptibles de présenter la rougeole sont celles qui sont nées après 1970 et qui n'ont pas fait la maladie ou n'ont pas été vaccinées adéquatement.

Tableau clinique

La rougeole débute par une atteinte importante de l'état général, une fièvre élevée ($\geq 38,3$ °C), une conjonctivite, de la photophobie, de la rhinorrhée et de la toux. Des taches blanchâtres (taches de Koplik) peuvent s'observer sur la face interne des joues, près des molaires.

De 3 à 5 jours plus tard, une éruption cutanée maculopapulaire s'ajoute; elle débute au visage et au cou, puis s'étend au thorax et aux membres. L'éruption dure de 3 à 7 jours.

De 10 à 20 % des cas auront besoin d'hospitalisation.

Complications

Les complications de la rougeole sont entre autres :

- L'otite moyenne (de 7 à 9 % des cas).
- L'infection respiratoire, telle que la laryngotrachéobronchite, la bronchite et la pneumonie (de 1 à 6 % des cas).
- La diarrhée persistante, surtout chez les nourrissons (8 % des cas).
- L'encéphalite (1 cas sur 1 000 à 2 000 environ). L'encéphalite est une complication grave pouvant laisser des séquelles neurologiques.
- La panencéphalite sclérosante subaiguë (1 cas sur 100 000). Cette complication, qui est très rare, a été décrite surtout chez des patients immunosupprimés.
- Le décès (1 cas sur 3 000 au Canada).

Les personnes les plus à risque de complications et de présentation grave de la maladie sont :

- Les enfants de moins de 12 mois.
- Les femmes enceintes réceptives à la rougeole.
- Les personnes immunosupprimées.

Durée de la maladie

La rougeole dure en moyenne de 7 à 10 jours.

Modes de transmission

La transmission se fait par contact avec des sécrétions respiratoires :

- Par voie aérienne.
- Par contact direct avec les sécrétions nasopharyngées.
- Par contact indirect par des objets contaminés (beaucoup plus rare).

Pour plus de détails, voir le [chapitre 2](#).

Période d'incubation

La période d'incubation varie habituellement de 7 à 14 jours entre le contact et le début du rash. Elle peut à l'occasion aller jusqu'à 21 jours chez les personnes immunosupprimées et chez celles qui ont reçu des Ig.

Période de contagiosité

La période de contagiosité commence 4 jours avant l'éruption cutanée et se poursuit jusqu'à 4 jours après.

Réceptivité

Toute personne non immune est susceptible de contracter la rougeole.

Immunité

La rougeole est une maladie évitable par la vaccination. Le vaccin est composé de virus vivants atténués et il est inclus dans le Programme québécois d'immunisation.

Les personnes considérées comme protégées (non réceptives) contre la rougeole sont celles qui :

- Sont nées avant 1970.
- Sont vaccinées adéquatement pour l'âge en fonction des recommandations du PIQ.
- Ont une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rougeole.
- Ont une attestation médicale confirmant avoir eu la rougeole avant le 1^{er} janvier 1996. (Depuis le 1^{er} janvier 1996, tous les cas de rougeole diagnostiqués doivent être confirmés par une sérologie, une recherche virale ou la présence de manifestations cliniques compatibles et d'un lien épidémiologique avec un cas confirmé).

L'infection par la rougeole confère une immunité permanente.

Après 1 dose de vaccin contre la rougeole reçue après l'âge de 1 an, le taux de séroconversion est de plus de 95 % et dépasse 99 % après 2 doses.

Pour plus de détails, consulter le PIQ, section *Vaccins*, [RRO](#).

Méthodes diagnostiques

- Tableau clinique.
- Laboratoire (sécrétions du pharynx et du nasopharynx, urine, sang) :
 - culture virale;
 - TAAN;
 - sérologies : recherche d'IgM et IgG spécifiques.

Traitement

◆ Spécifique

Aucun.

◆ De soutien

- Antipyrétique pour la fièvre au besoin.
- Antibiotiques en présence d'une infection bactérienne secondaire.
- Des suppléments de vitamine A (souvent recommandés chez les enfants).

MESURES À PRENDRE

Enquête

Une enquête est réalisée par la DSP pour tous les cas de rougeole.

En présence d'une suspicion de cas de rougeole dans un service de garde ou une école, avant toute intervention, il faut communiquer avec la DSP. Toute intervention concernant un cas de rougeole doit être faite par la DSP.

Il y a éclosion en présence d'un seul cas confirmé de rougeole survenant dans un service de garde ou une école.

L'enquête faite par la DSP vise à prévenir la transmission de la rougeole et à prévenir ses conséquences chez les personnes à risque par les mesures suivantes :

- Confirmation du cas.
- Identification des contacts réceptifs.
- Identification des contacts réceptifs à risque de complications.
- Retrait volontaire ou obligatoire des contacts réceptifs, selon les milieux.
- Recommandation des mesures à mettre en place et communication avec l'infirmière du CLSC au besoin.
 - Recommander la mise à jour de la vaccination;
 - Recommander le retrait des personnes symptomatiques.

Mesures de contrôle

◆ Sujet

Exclure le sujet du service de garde ou de l'école jusqu'au 4^e jour (inclus) après le début du rash et lui permettre de réintégrer le milieu si son état de santé le lui permet (pour les critères d'exclusion d'un enfant, voir le tableau 3 du [chapitre 3](#)).

◆ Contacts





Les contacts seront identifiés par l'enquête de la DSP.

En conformité avec les recommandations de la DSP, pour les contacts identifiés :

- Envoyer une lettre d'information aux contacts : la lettre sera fournie par la DSP.
- Vérifier le statut vaccinal des contacts et leur recommander de le mettre à jour au besoin.
- Offrir les Ig ou la vaccination (si elle est indiquée) aux contacts à risque de complications et les exclure de l'école ou du service de garde jusqu'à 14 jours après la présence du dernier cas. Toutefois, l'intensité et la durée du retrait peuvent être modifiées, selon la situation, par la DSP et le médecin traitant.

- Diriger les contacts symptomatiques vers le réseau de la santé et les informer d'aviser l'établissement consulté avant de se présenter afin que des mesures soient prises pour prévenir la transmission de la rougeole dans ce milieu (ex. : salle d'attente, réception ou autre).
- Appliquer au besoin les *Orientations du directeur national de santé publique sur le retrait en milieu scolaire lors d'une éclosion de rougeole* (<http://publications.msss.gouv.gc.ca/msss/fichiers/2015/15-278-01W.pdf>).

Mesures d'hygiène et environnement

Pictogrammes	Références
	Chapitre 4, section : Hygiène des mains .
	Chapitre 4, section : Hygiène respiratoire .
	Chapitre 4, section : Entretien, hygiène et salubrité des objets, des surfaces et des locaux . Annexes 3 et 4 .
	Chapitre 4, section : Qualité de l'air intérieur .

Suivi

- Surveiller l'apparition des symptômes chez les contacts et les diriger vers un médecin, s'il y a lieu.
- S'assurer que les contacts réceptifs ont été vaccinés.